BIM n° 40 - 2016

VILLE DE
POUSSAN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

www.ville-poussan.fr et blog.ville-poussan.fr

SOMMAIRE

CITOYENNETÉ
Les permanences des élus P. 4
Le répertoire de la mairie P. 5

FINANCES
Compte administratif P. 6
Budgets P. 8

SÉCURITÉ
De nouveaux moyens à la Police Municipale P. 12

URBANISME
Projet site de la cave coopérative P. 14

TRAVAUX
Programme d'accessibilité pour tous P. 15
Infos chantiers P. 16

SCOLAIRE
Ça bouge dans les écoles P. 18

ENFANCE JEUNESSE
Les activités du Pôle enfance jeunesse P. 20

PATRIMOINE
Travaux dans le cimetière P. 22
Passéjade et journées du patrimoine P. 23

CULTURE
Les expos de la rentrée P. 24
Le festival d'Arts et d'Agapes P. 25

JUMELAGE
De Larciano à Léonard... P. 26

SOCIAL
Développement du RAM P. 27
Repas des aînés P. 27

ENVIRONNEMENT
Nettoyage de la Lauze P. 28

BRÈVES
Infos administratives P. 28

HISTOIRE
Les petites histoires... à Poussan P. 29

ÉTAT CIVIL
État civil 2016 P. 30

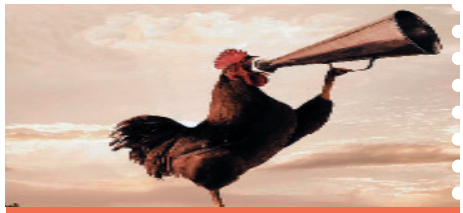

SÉCURITÉ
Recrutement chez les pompiers P. 31

TRIBUNE LIBRE
Expression des groupes municipaux P. 31

Édito

Les fêtes des écoles et des différentes associations, marquent la fin de l'année scolaire et le début des grandes vacances.

La saison estivale et les congés sont une période propice à la convivialité, à la fête et au partage de bons moments. D'ailleurs vous avez déjà certainement commencé à profiter des beaux jours avec la fête de la musique, le feu de la Saint-Jean, les assiettes gourmandes des Paniers de Thau, la soirée mousse et la journée Sport pour tous.

Et ce n'est pas fini, la commission festivités, le Comité des fêtes et les différentes associations de Poussan, vous ont concocté un programme d'activités et d'animations variées : fête nationale avec son feu d'artifice, soirée fiesta Sète, fête locale, visites de Poussan, découvertes des garrigues... qui je n'en doute pas permettra à tous, jeunes et moins jeunes, de trouver son bonheur.

Nous venons de voter le budget et cette année encore vous constaterez le redressement des finances de la ville qui nous permet de relancer les investissements et d'améliorer ainsi la qualité de vie des poussannais.

Le remaniement des services municipaux se poursuit, un effort particulier à été réalisé en matière de sécurité avec le renforcement des effectifs de la Police Municipale.

La période de l'été sera aussi mise à profit, comme chaque année, pour effectuer des travaux sur les bâtiments communaux, les écoles notamment.
Le programme d'accessibilité pour tous permettra la mise aux normes des bâtiment communaux à l'horizon 2022 suivant l'agenda voté en Conseil Municipal.

Des travaux sur les voiries viennent de se terminer et d'autres débuteront en juillet, rue du Rempart. En septembre les travaux reprendront avec l'avenue du Languedoc et le chemin du Giradou.

Dans le cadre de l'agenda 21, la commune poursuit son programme de réduction de consommation d'énergie avec le renouvellement de l'éclairage public et des menuiseries.

L'installation prochaine d'un berger sur les collines de la Moure est une bonne nouvelle pour l'environnement et l'entretien de nos garrigues.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'excellentes vacances, ensoleillées, reposantes et festives et nous vous donnons rendez-vous en septembre pour une nouvelle année scolaire pleine de nouveaux projets.

Merci de nous faire confiance,
ce n'est qu'ensemble que nous y arriverons.

Votre Maire, Jacques Adgé.

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL
DE LA VILLE DE POUSSAN N°40 - 2016

Directeur de la publication
Jacques Adgé, Maire de Poussan

Comité de rédaction
Florence Sanchez, Dany Bourdeaux
Nathalie Chauvet, Michel Bernabeu,
et les élus du groupe majoritaire.

Conception, réalisation, photos
Service communication de la ville de Poussan
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN
Tél. : 04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr
communication@ville-poussan.fr

Impression
JF Impression - Montpellier
Impression avec encres végétales sur papier PEFC
issu de forêts gérées durablements

Mon coup de cœur

Je tiens à féliciter les bénévoles qui ont participé aux activités des Temps d'Accueil Périscolaire (TAP) dans les écoles de la ville. Éducateurs de clubs, membres d'associations, artistes, citoyens, ils ont tous contribué à la mise en place de cette réforme de manière sereine et maîtrisée.

Mon coup de gueule

La prise pour cible d'un véhicule municipal dans le garage des services techniques de la ville, qu'un caillassage en règle a transformé en épave, privant ainsi la collectivité d'un outil de travail opérationnel.

Un acte grave et inacceptable pour lequel nous avons déposé plainte auprès de la Gendarmerie.

Certains parents devraient s'intéresser de plus près aux agissements nocturnes de leurs ados, ces faits ne sont pas anodins et parents et enfants risquent gros devant la justice.

PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES DÉLÉGUÉS

(sur rendez-vous auprès du secrétariat)

PERMANENCE	ÉLU	HORAIRES	SECRÉTARIAT	TÉLÉPHONE
M. le Maire	Jacques Adgé	Sur rendez-vous	Fabienne Reinaldos	Tél. 04 67 78 99 51
Social, solidarité intergénérationelle	Yolande Puglisi	Sur rendez-vous	Jacqueline Robillard	Tél. 04 67 18 35 91
Finances, développement économique	Ghislain Natta	Jeudi 15h/17h	Marie-Pierre Laux	Tél. 04 67 18 35 90
Communication, Culture	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Patrimoine	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Urbanisme, environnement	Serge Cuculière	Mardi 17h/19h	Thérèse-Marie Ménard	Tél. 04 67 78 99 54
Agenda 21	Isabelle Bainée	Mardi 17h/18h	Laure Le Bourhis	Tél. 04 67 18 35 94
Ressources humaines	Dany Bourdeaux	Mardi 10h/12h	Brigitte Kerbiguet	Tél. 04 67 78 99 52
Festivités, animation jeunes	Dany Bourdeaux	Vendredi 11h/12h	Mélina Delion	Tél. 06 81 31 48 24
Sécurité, anciens combattants	Pascal Giugleur	Vendredi 17h/18h	Police municipale	Tél. 04 67 53 23 80
Scolaire, enfance jeunesse	Arlette Raja	Mardi 10h/12h	Perrine Odier	Tél. 04 67 43 78 44
Sports, travaux	Jésus Valtierra	Vendredi 10h/12h	Luc Varalda	Tél. 06 75 40 81 92

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie
Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - Fax 04 67 78 44 27
Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Secrétariat du Maire
Tél. 04 67 78 99 51 - Courriel : mairie@ville-poussan.fr

Accueil Citoyenneté Population
Tél. 04 67 78 99 53 - Courriel : etat.civil@ville-poussan.fr
Tél. 04 67 18 35 96 - Courriel : elections@ville-poussan.fr

Urbanisme, cadastre
Tél. 04 67 78 99 54 - Courriel : urbanisme@ville-poussan.fr
Ouvert au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h ou sur RDV.
Fermé le mercredi.

Pôle Social (CCAS)
Tél. 04 67 18 35 91 - Fax 04 67 18 35 98 - Courriel : ccas@ville-poussan.fr
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Service communication, culture et patrimoine
Tél. 04 67 78 99 56 - Courriel : communication@ville-poussan.fr

Service associations, animations, festivités
Tél. 06 81 31 48 24 - Courriel : associations@ville-poussan.fr
Accueil public lundi de 13h30 à 17h et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pôle technique
Tél. 04 67 18 35 92 - Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

Service encombrants
Sur inscription à l'accueil de la Mairie ou par tél. 04 67 78 99 53

Agenda 21
Tél. 04 67 18 35 94 - Courriel : agenda21@ville-poussan.fr

Pôle Enfance Jeunesse
Tél. 04 67 43 78 44 - Courriel : secretariat.pej@ville-poussan.fr
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h/12h - 13h/17h - Mercredi : 8h/12h

Guichet unique
Tél. 04 67 18 24 85 - Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr
Inscription, réservation et paiement : cantine scolaire, ALP, ALSH, stages, séjours, classes de découvertes.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h/11h45 - Mercredi 8h/12h - 13h30/18h30

Accueil de Loisirs
· ALP des Baux : tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : clae@ville-poussan.fr
· ALP Véronique Hébert : tél. 04 67 18 60 29 - Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr
· Centre de loisirs ALSH : tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : clsh@ville-poussan.fr

Sports
Tél. 06 75 40 81 92 - Courriel : sports@ville-poussan.fr

Service Police Municipale
Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Permis de conduire, certificat d'immatriculation.
Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 - ASVP 06 45 27 64 30
Courriel : policemunicipale@ville-poussan.fr

Point Info
Tél. 04 99 02 01 50 - Courriel : pointinfo@ville-poussan.fr
Lundi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 12h

SOCIAL

Assistante Sociale Tél. 04 67 18 33 50
Mardi, uniquement sur rendez-vous

Assistant social MSA Tél. 04 67 53 32 04
Mercredi après midi, uniquement sur rendez-vous

Mission Locale d'Insertion Tél. 04 67 18 30 00
Mercredi uniquement sur rendez-vous

SCOLARITÉ / ENFANCE

Crèche Parentale Les Petites Pousses
Tél. 04 67 78 69 25

Micro crèche le Cocon
Tél. 06 14 42 57 82 - courriel : le-cocon@orange.fr

Micro crèche 4 pattes et petits pas
Tél. 06 48 09 55 81 - courriel : 4pattesetpetitspas@gmail.com

Relais Assistantes Maternelles
Tél. 04 67 18 86 26 - Courriel : ram@ccas-ville-meze.fr
du lundi au jeudi les après-midi

Groupe Scolaire les Baux
École Maternelle les Baux Tél. 04 67 78 21 84
École Élémentaire les Baux Tél. 04 67 78 20 95

Groupe Scolaire Véronique Hébert
École Maternelle et Élémentaire Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 25

Collège Via Domitia
Tél. 04 67 78 20 13 - Site : http://viadomitia.fr

Transports scolaires Hérault Transports Tél. 04 34 888 999

NUMÉROS UTILES

EDF Dépannage Tél. 09 72 67 50 34

Éclairage public Tél. 0 800 002 621 (appel gratuit)
pour le centre ancien Tél. 04 67 78 99 53

Lyonnaise des eaux Tél. 0810 363 363 / 09 77 40 94 43

Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau
Tél. 04 67 78 55 96

Ambassadeur du tri Tél. 0 800 801 083

Déchetterie intercommunale Tél. 04 67 78 55 96

Agence d'Urbanisme CCNBT Tél. 04 67 43 87 73

Centre des impôts de Séte Tél. 04 67 46 38 00

MJC Tél. 04 67 78 21 26

NUMÉROS D'URGENCE

Samu Tél. 15
Pompiers Tél. 18
Gendarmerie Tél. 17

2015 : un compte administratif consolidé

Le compte administratif a été approuvé lors de la séance du 25 mai 2016.

Il se caractérise par :

• Un excédent de fonctionnement de plus de 800 000 €.

• Un excédent en investissement de plus de 500 000 € grâce à un report du programme prévisionnel.

Cela permet de ramener le déficit de la section d'investissement de 700 000 € en 2014 à 100 000 € en 2015.

• Une capacité de financement de 970 000 € qui après remboursement du capital de la dette permet de **dégager un autofinancement de 475 000 €**.

Les recettes et les dépenses de fonctionnement

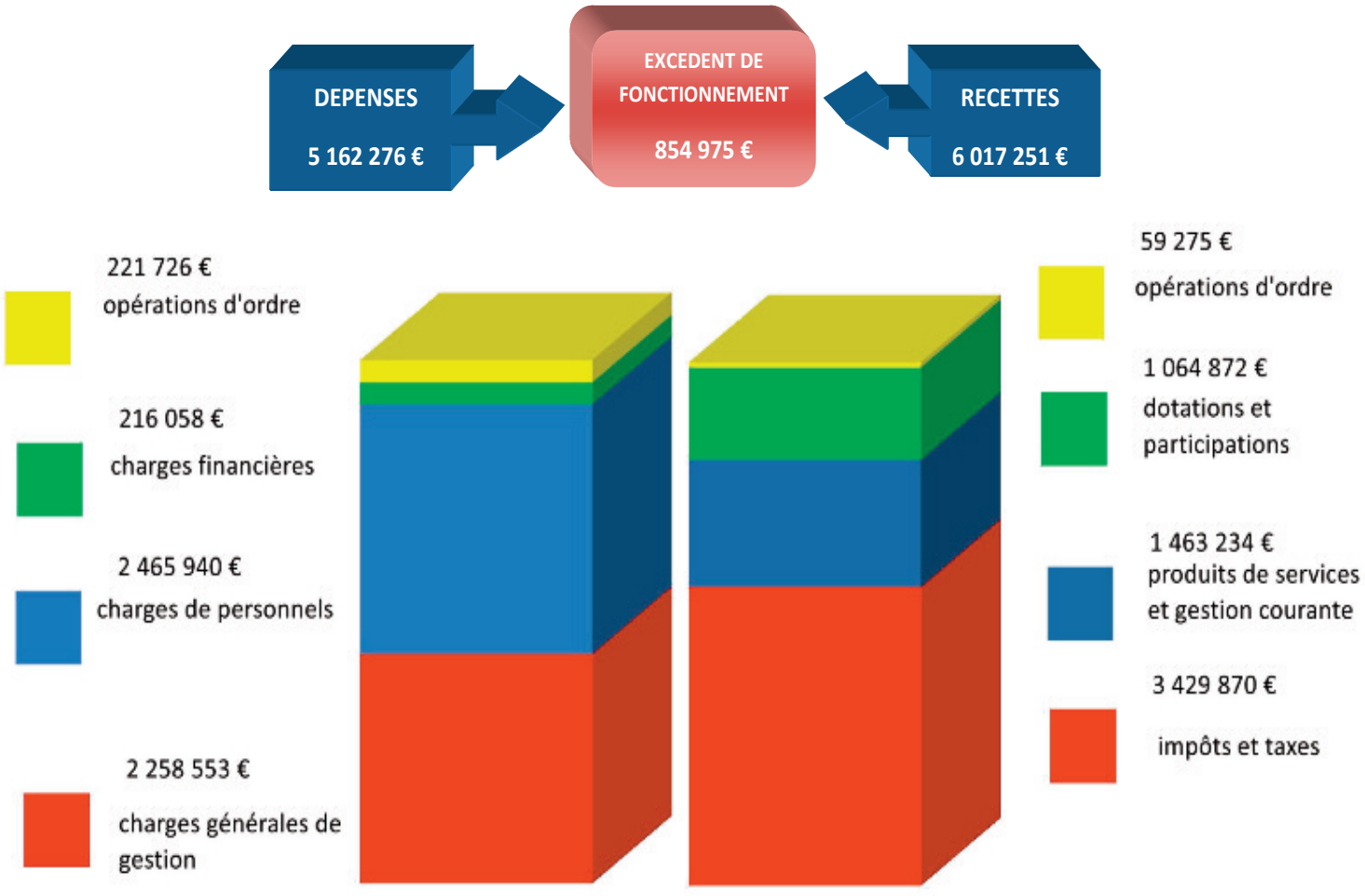

Les prévisions budgétaires sont exécutées à 97%.

Les dépenses d'investissement

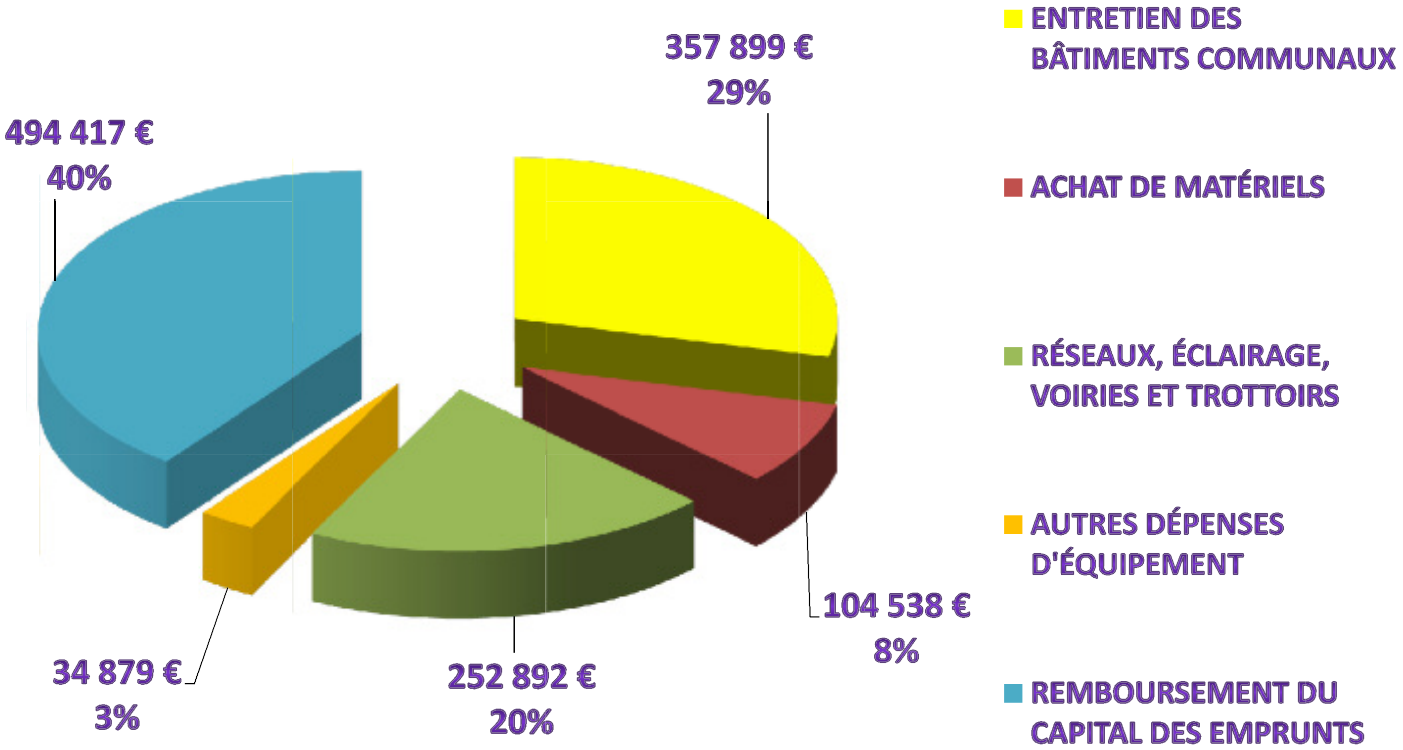

Évolution de la dette

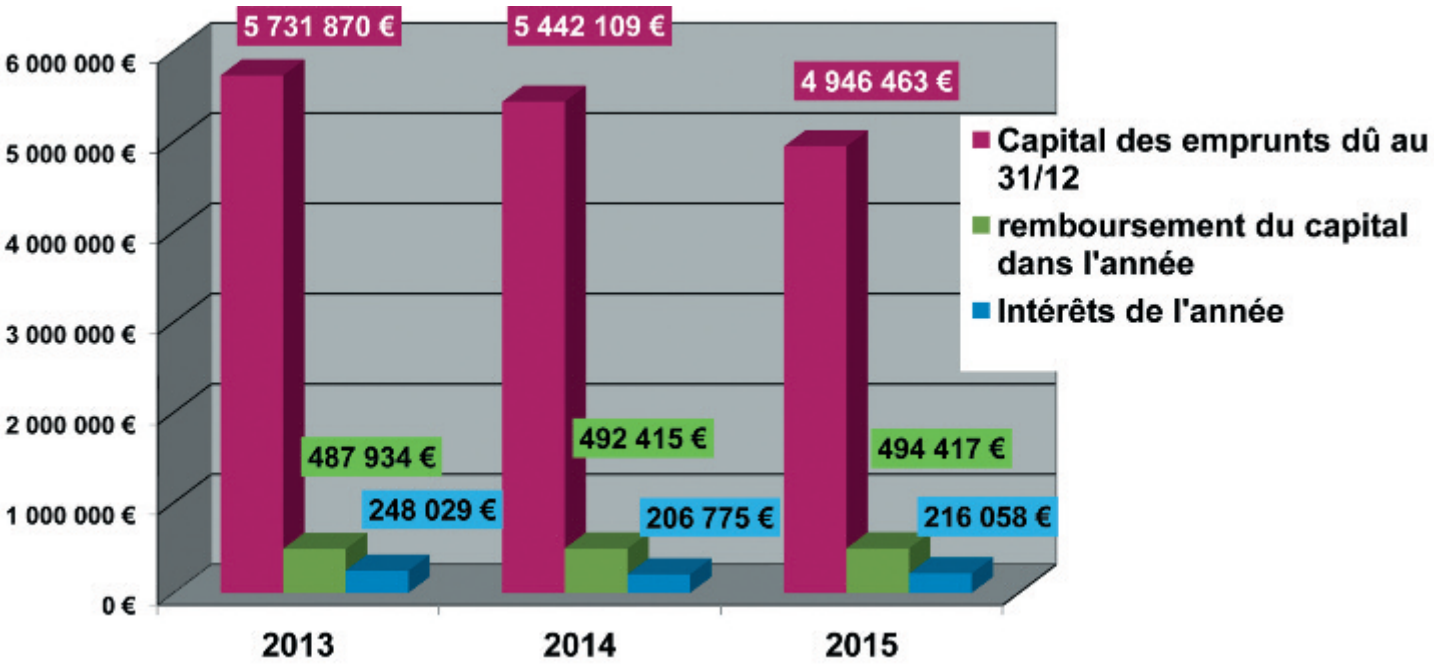

Budget 2016 : stabilité et soutien

Malgré des dépenses contraintes toujours plus élevées et des participations en baisse, ce budget 2016 maintient les orientations financières qui ont été mises en place depuis plusieurs années.

0% d'augmentation des taux de taxes communales depuis 3 ans

63 000€
pour les activités scolaires

Classes transplantées	Transport des élèves	Stages de voile
44 000 €	13 000 €	6 000 €

175 950€ pour soutenir les associations

SPORTS	SOCIAL	CULTURE	FESTIVITÉS	FED. PARENTS D'ÉLÈVES	CARITATIF	INTER-GÉNÉRATION
67 900 €	35 000 €	20 600 €	43 200 €	2 000 €	3 150 €	4 100 €

Optimisation des contraintes financières

Malgré des contraintes financières imposées par l'Etat qui se traduisent par une perte de financement, ce budget permet la réalisation des objectifs fixés par l'équipe municipale.

610 200€
2013

452 000€
2016

=

Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement

- 158 200€

Investissements

Le programme d'investissement est financé sur fonds propres à 45% pour 1 013 000 € et par le produit de l'emprunt à 39% pour 390 000 €.

En matière d'équipement, un effort est fait pour l'amélioration de la voirie, le renforcement et la modernisation de l'éclairage public orientée vers les économies d'énergie. Ce programme permet l'amélioration des espaces publics avec la première phase de mise en conformité des bâtiments aux **normes d'admissibilité des handicapés pour un montant de 150 000 €**. Cette mise aux normes se poursuivra pendant 6 ans pour un budget total supérieur à 1 million d'euros.

Les dépenses d'équipement

BÂTIMENTS

- Réfection de la toiture du château Malbois
- Installation d'un ascenseur à la mairie
- Rénovation de bâtiments communaux au jardin public
- Rénovation de menuiseries
- Rénovation de la climatisation de la salle du conseil
- Remplacement des fauteuils de la salle de spectacle MJC
- Travaux dans les écoles
- Mise aux normes handicapés des bâtiments communaux
- Acquisition de bâtiments

616 000 €

MATÉRIELS

- Acquisition de véhicules
- Acquisition de matériels d'informatique et de communication
- Acquisition de matériels scolaires
- Acquisition de matériel pour le gymnase
- Acquisition d'équipements pour la police municipale
- Mise en place de la 1re tranche de la vidéo surveillance

160 000 €

ÉCLAIRAGE VOIRIE

- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public :

Avenues de la Gare, de Bédarieux; chemins de Loupian, du Cous, du Terraïet, de la Coopérative, du Cimetière, de Marqueval; rues du Collège, du Rempart, de la Carrière, Peyrère, des Horts, des Amandiers, de la Poste, du Pavillon, du Peyrou-Haut, Pasteur, de la Petite Cave, du Château d'Eau; place de la Mairie; impasse des Quatre Vents; lotissements Prades, F.Poujol, Servat; cité de la Gare.

- Amélioration des réseaux électriques et téléphoniques
- Rénovation des chaussées:

rue du Languedoc, rue Jean Fabre, rue du Rempart, rue de la Salle et rue de la Petite Cave.

- Renforcement du mur de la circulade
- Travaux dans le cimetière

1 337 000 €

AUTRE

- Aide à la rénovation des façades
- Acquisition de terrains

122 000 €

Budget Principal : quelques chiffres

Les dépenses de fonctionnement

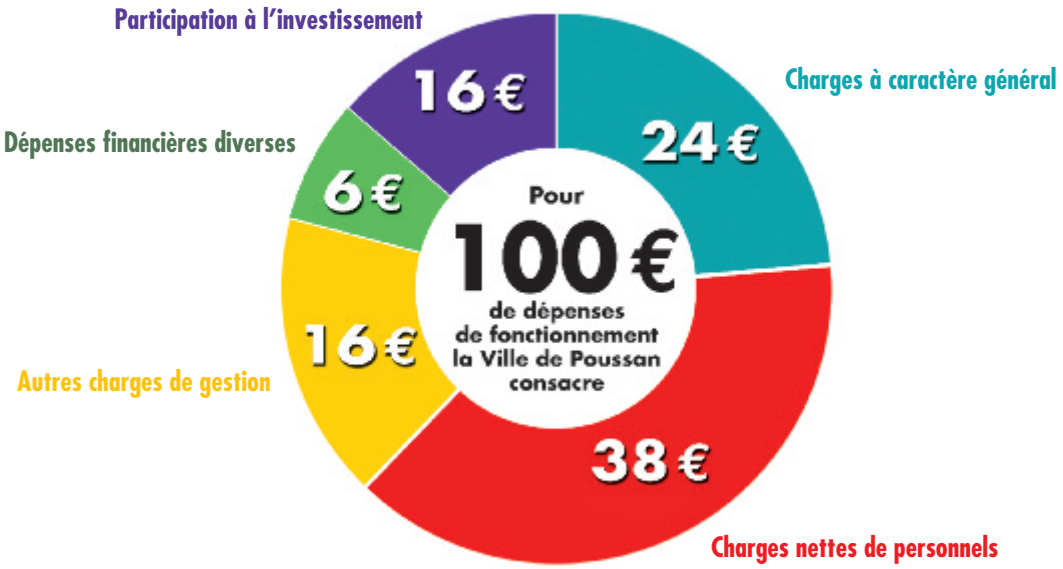

Les recettes de fonctionnement

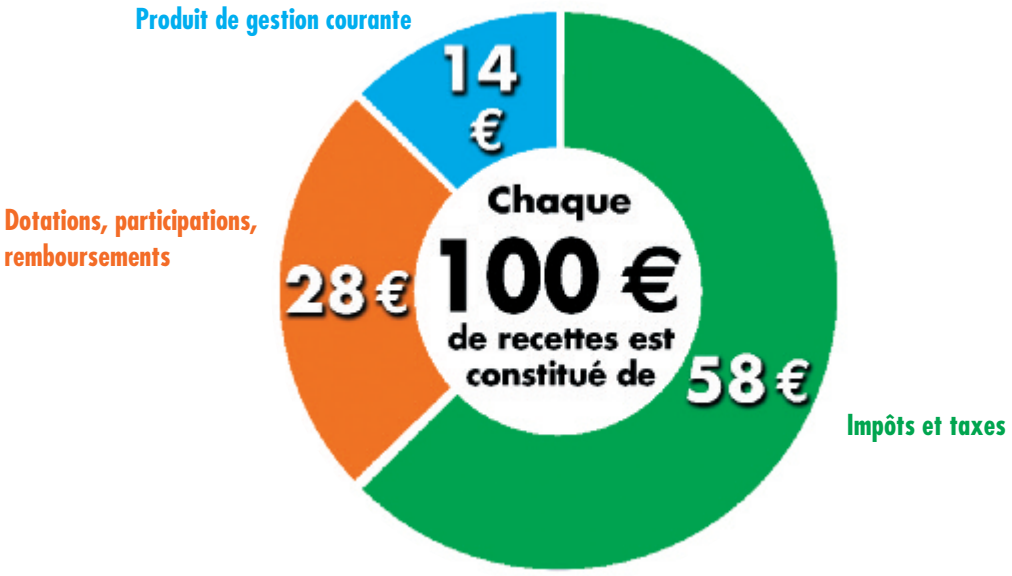

8,4 M€
montant total des recettes et dépenses de la Ville en 2016

5,4 M€
pour le fonctionnement
charges de gestion courante
éclairage public, nettoiement

2,9 M€
pour l'investissement
dont 2,2 M€ de dépenses d'équipement

Retrouvez toutes les données financières de votre commune sur le site Internet de la Ville : www.ville-poussan.fr

Pôle enfance jeunesse

En 2015, le pôle enfance jeunesse est suivi pour la première fois au travers d'un budget annexe, qui répond à une volonté de transparence et de gestion individualisée. A l'issue de cette année de mise en place, **le résultat positif** de 17 900 € de l'exercice 2015 **restera affecté aux actions développées au sein du pôle pour l'année 2016**.

Compte administratif 2015

Dépenses

- Subvention de fonctionnement pour la crèche 35 000 €
- Charges de personnel 496 224 €
- Charges générales 212 147 €

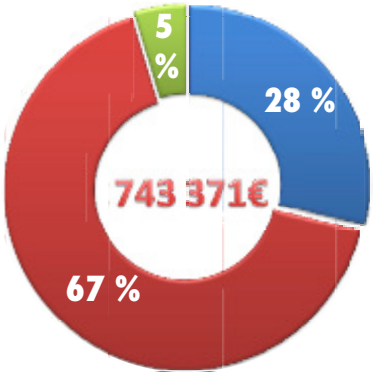

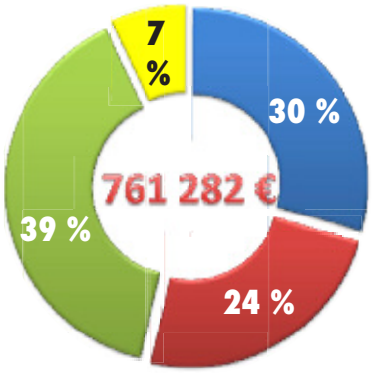

Recettes

- Participation des familles 183 504 €
- Dotations organismes sociaux 225 098 €
- Participation communale 300 000 €
- Fonds d'amorçage des TAP (État) 52 680 €

Temps d'activités périscolaires : la participation du tissu associatif à titre bénévole et la préexistence du service enfance jeunesse ont permis de limiter les charges d'organisation et les dépenses consécutives à la mise en place des activités gratuites pour les familles.

Budget 2016 : une action prioritaire

0 € maintien de la gratuité du Temps d'Activités Péri-scolaires

320 000 € de financement de la commune

3 € tarif moyen des repas sans changement depuis 10 ans

Dépenses

- Subvention de fonctionnement pour la crèche 35 000 €
- Charges de personnel 516 000 €
- Charges générales 233 400 €

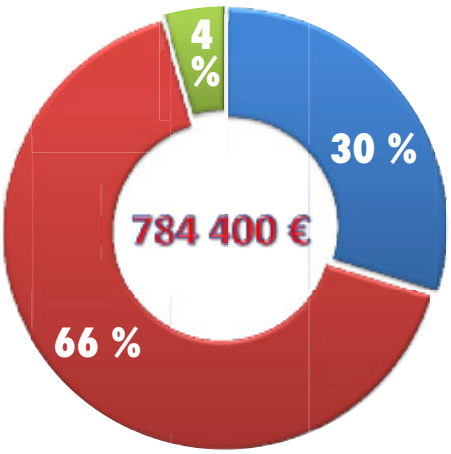

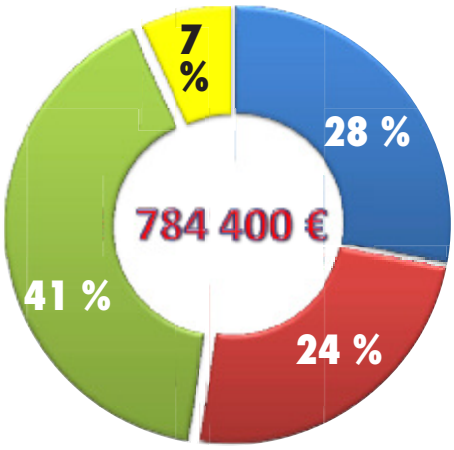

Recettes

- Participation des familles 191 300 €
- Dotations organismes sociaux 220 100 €
- Participation communale 320 000 €
- Fonds d'amorçage des TAP (État) 53 000 €

Des ressources supplémentaires pour agir

La nouvelle gestion du service de Police Municipale témoigne de la volonté politique d'agir pour apporter aux citoyens de Poussan de meilleures conditions de sécurité et de tranquillité publique.

L'effectif de la Police Municipale a fait l'objet d'une attention particulière dans la gestion des missions qui lui ont été assignées.

Dans un premier temps le service a été doté d'un personnel administratif depuis le 1er janvier 2016 pour prendre en charge une grande partie des tâches de bureau du service afin de permettre aux agents de se consacrer aux missions essentielles de terrain.

L'équipe de la Police Municipale se compose de la façon suivante :

• Six agents de Police Municipale, (le 6e est en formation au Centre National de la Fonction Publique pour valider sa formation initiale d'application et sera opérationnel à partir du 17 octobre 2016.)

• Cinq agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

Ces onze agents se répartissent l'ensemble des missions qui concourent à la surveillance du territoire communal en étroite collaboration avec les services de la gendarmerie nationale. Une convention de coordination va être mise en place cette année. Depuis le début 2016, l'ensemble du personnel municipal travaille en horaires annualisés ce qui permet de répartir les plannings hebdomadaires des équipes de la Police Municipale en cohérence avec les besoins ponctuels, notamment à l'occasion des événements, festivités ou manifestations.

Rôle et missions des personnels

AGENT DE POLICE MUNICIPALE
Policier Municipal est un des métiers de la sécurité publique locale qui appartient à la filière sécurité de la fonction publique territoriale.
Les agents de la Police Municipale sont des fonctionnaires territoriaux dont la doctrine d'emploi relève du Maire.
Le service s'inscrit dans l'action de mesures pour lutter contre les incivilités et améliorer le cadre de vie des habitants.
Pour ce faire, la Police Municipale intervient sur trois axes de travail autour desquels s'articule la sécurité publique :

• La prévention et la proximité : sont les axes de travail principaux qui visent à éviter la commission d'infraction, en informant et en assurant une présence visible et dissuasive.

• L'éducation : elle vise à apporter l'information et donner des repères (écoles).

• La répression : si malgré la prévention et l'éducation les règles de vie en société ne sont toujours pas respectées, la répression qui consiste à relever les infractions doit permettre de rappeler les obligations de sécurité aux contrevenants.

Les missions de police administrative :
Article L.2212-5 du Code Général des Collectivités Territoriales :
Les agents de Police Municipale exécutent, dans la limite de leurs attributions et sous l'autorité du maire, les tâches que ce dernier leur confie en matière de prévention et de surveillance afin de faire respecter :
• Le bon ordre (troubles de voie publique, surveillance des lieux de rassemblements, foires, manifestations...),
• La sûreté (prévention des actes délinquants, vols, dégradations...),
• La sécurité (prévention des accidents divers, sécurisation des voies de circulation, stationnement, zone bleue, dépôts sur le domaine public, divagations d'animaux...),
• La salubrité (dépôts sauvages, nettoyage des terrains...)
• La tranquillité publique (nuisances sonores).
Les missions des Policiers Municipaux en matière de surveillance générale de la voie et des lieux publics s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité, ce qui nécessite une étroite coordination, formalisée dans une convention entre les forces de sécurité de l'État (gendarmerie) et le service de police municipale. C'est la gendarmerie qui détermine la nature et les lieux d'intervention de la Police Municipale.

Les missions de police judiciaire :
Article 21 du Code de Procédure Pénale :
Les policiers municipaux ont également la qualité d'agents de police judiciaire adjoints et agissent sous l'autorité d'un officier de police judiciaire et du procureur de la République. Cependant ils n'effectuent pas d'enquêtes judiciaires et ne recueillent pas de plaintes. Les compétences de police judiciaire nécessitent l'agrément du procureur de la République.
Les policiers municipaux sont chargés d'assurer l'exécution des arrêtés de police du maire et de constater par procès-verbaux les contraventions aux dits arrêtés. Sans préjudice des compétences qui leur sont dévolues par des lois spéciales, ils constatent également par procès-verbaux les contraventions aux dispositions du code de la route.

AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)
Les cinq Agents de Surveillance de la Voie Publique rendent de grands services, en effectuant :
• La surveillance des sorties et des entrées des écoles
• La verbalisation en zone bleue
• Les liaisons administratives (port de plis ...)
• Les patrouilles pédestres et VTT
• Une relation de proximité avec les administrés

AGENT ADMINISTRATIF
Le secrétariat administratif a pour but d'accueillir les administrés afin de répondre à leur demande.

Les missions de ces deux agents consistent à :
• La rédaction des arrêtés municipaux (occupation du domaine public, travaux, déménagement,...)
• L'accueil du public (renseignements, assistance, transmission des documents relatifs au service de la police municipale,...)
• La gestion des cartes grises et des permis de conduire
• La réception des appels téléphoniques et compte-rendu au service de la police municipale suivant l'importance
• L'assistance administrative au chef de poste

Enfin, au-delà d'un renforcement des effectifs du service de Police Municipale un investissement a été également réalisé sur le matériel mis à disposition des agents afin de leur permettre d'intervenir dans des conditions de sécurité optimale. C'est la dernière étape en cours d'achèvement qui va conduire à équiper les agents de pistolets à impulsion électrique lors de leur patrouille en soirée notamment.

REGARD D'ÉLU
Pascal Giugleur, adjoint au Maire, délégué à la sécurité publique.

Depuis plusieurs années, le renforcement de la sécurité de notre village évolue avec régularité, sans bruits inutiles mais avec une volonté sans faille et un engagement constant des élus que je remercie.

Les effectifs de la Police Municipale ont été renforcés chaque année, et comptent aujourd'hui six policiers municipaux et cinq agents « ASVP » ce qui va permettre, dès la rentrée, de multiplier les patrouilles en soirée et d'avoir une permanence le samedi toute la journée.
Un secrétariat est maintenant à la disposition des citoyens pour les démarches administratives ce qui permet une présence des policiers encore plus importante sur le terrain pour le bienfait de tous.

Depuis quelques temps, des contrôles de vitesse ont lieu régulièrement dans la ville et ils vont se renforcer. Il faut que les mauvais conducteurs comprennent que les zones 30 et 50 doivent être respectées et que le monde entier ne tourne pas autour de leur petite personne. Les citoyens, dont les enfants et nos anciens, doivent pouvoir vivre la ville en toute sécurité et ces contrevenants leur font courir un danger certain et inadmissible, s'ils veulent rouler vite, ce ne sera pas chez nous. Des radars pédagogiques ont été mis en place pour vous éviter la verbalisation, profitez en ! RESPECTEZ LA VITESSE !

Puisque nous en sommes au « *coup de gueule* » j'ajouterai les incivilités récurrentes qui nous pourrissent la vie au quotidien, stationnements sur les trottoirs (rappel : 135 €) déjections canines (rappel : 35 €) poubelles et gravats laissés dans la rue n'importe où (rappel : jusqu'à 230 €)... Des consignes de fermeté ont été données.

Une étape supplémentaire est en cours avec la rénovation et l'extension du système de vidéo protection. Cette action a été proposée lors de la campagne électorale et sera menée à bien, le bureau d'étude est au travail et un appel d'offres sera sans doute lancé d'ici quelques mois. Ce sera un outil indispensable pour la Police Municipale et la Gendarmerie avec laquelle nous finalisons une convention d'action. Ce nouveau réseau de vidéo protection étendu permettra de réduire les incivilités de manière significative.

Les beaux jours sont enfin revenus, pensez à vos voisins, lorsque vous allez faire un peu de bruit, prévenez votre entourage, cela limitera les éventuels conflits et favorisera une bonne ambiance dans votre quartier. Rappelez-vous que si vous voulez que l'on vous respecte, vous devez respecter aussi les autres. Nous sommes une communauté très solidaire, nous en avons la preuve chaque jour, gardons cet état d'esprit poussannais qui ne nécessite qu'un peu d'effort de chacun.

Enfin, comme chaque année, la PM est à votre disposition pour les « Opérations Tranquillité Vacances », n'hésitez pas à les solliciter, une inscription au poste de police est la seule démarche à remplir et ce service est très performant. la PM est à votre service.

Nous vous souhaitons un très bon été et de bonnes vacances.

Projet de la cave coopérative

Suite à l'appel à projets, une réunion s'est tenue le 12 janvier 2016 pour étudier les propositions de réalisation d'un projet immobilier mixte sur le site de la cave coopérative.

Pour décider de la vocation du site de la cave coopérative, propriété de la commune, le Conseil Municipal a engagé une procédure d'appel à projets.

La mission de prestation de services pour la préparation de l'appel à projets, l'analyse des offres et l'accompagnement dans la décision jusqu'à la formalisation de l'accord dans une promesse de vente avec l'opérateur, a été confiée à Hérault Aménagement.
Suite à la diffusion de l'appel à projets un rapport d'analyse des offres à été soumis aux élus de Poussan le 12 janvier 2016 pour présenter les grandes lignes du seul dossier ayant été déposé.

Les étapes du projet :
- Création d'une commission municipale composée d'élus pour étudier le projet : Jacques Adgé, Yolande Puglisi, Jacques llorca, Liliane Mougin.
- Mise en ligne du dossier de consultation de l'appel à projet sur le site de la commune le 1er octobre 2015
- Remise des offres le 30 novembre 2015
- Audition des candidats
- Commission de sélection le 12 janvier 2016
- Décision finale en Conseil Municipal du 25 mai 2016
- Une réunion publique est prévue pour tenir la population informée.

Le programme souhaité :
- Logements collectifs libres avec au minimum 30 % de social
- Hôtel 3 ou 4 étoiles
- Parc de stationnement de 171 places en souterrain
- Activités et services en rez-de-chaussée de bâtiment
- Local de 300 m² pour un équipement public

Le Conseil Municipal du 25 mai 2016 a donc délibéré et a voté à la majorité des membres présents (une abstention) pour désigner le groupe Cosa Promotion en qualité d'acquéreur de la cave coopérative sur la base de son offre portée à 763 800 € répartie comme suit :
- Un versement en numéraire de 415 800€
- Un local de 300 m², d'une valeur de 348 000 €.

Accessibilité pour tous

Mise aux normes des bâtiments publics pour l'accès aux personnes à mobilité réduite : mise en place d'un agenda jusqu'en 2022.

La réglementation en vigueur depuis 2005 a pour objectif que les établissements recevant du public (E. R. P.) et installations ouvertes au public (I. O. P.) soient accessibles à tous. Ces mises aux normes concernent 12 millions de français et 1 million d'ERP sur le territoire national.

Suite aux textes législatifs et réglementaires de 2014, issus d'un travail important de concertation, il a été prévu d'accorder aux collectivités un délai en échange d'engagement précis d'avancement des travaux pour atteindre l'objectif final de mise en accessibilité : d'où la mise en place d'un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP).

Ainsi la commune de Poussan s'est lancée dans cette démarche importante. Un premier travail a été conduit avec la CCNBT dans le cadre d'un groupement de commande pour retenir un cabinet de maîtrise d'oeuvre qui se chargera au niveau des six communes de la CCNBT de réaliser le diagnostic des ERP et IOP publics du territoire communautaire. Le diagnostic concernant la commune de Poussan a été réalisé à l'automne 2015. Il recense ainsi 26 ERP et 1 IOP sur 24 sites géographiques avec 380 obstacles sur les parties ERP. Une estimation financière a ensuite chiffré l'ensemble des travaux nécessaires pour la mise aux normes à 946 970 € hors taxe en réalisation externe (hors maîtrise d'œuvre).

Une commission composée de Mmes Puglisi, Arrigo, Nespoulous et Mrs Adgé, Valtierra, Lafon, s'est constitué afin d'analyser la répartition des travaux sur plusieurs exercices budgétaires pour garantir l'équilibre de la politique d'équipement de la collectivité. Des critères de priorisation ont été validés pour le choix de cette répartition dans le temps, notamment concernant le taux de fréquentation ou la complexité des travaux à conduire. Les travaux ont donc été planifiés sur 6 ans, de 2016 à début 2022. Certains travaux pourront même être réalisés en régie par les services municipaux à moindre coût. Tous ces éléments de travail ont ainsi permis en début d'année 2016 de présenter un agenda et de le soumettre pour avis à la commission communale d'accessibilité dans le cadre de la concertation avec les personnes handicapées.

Celle-ci a rendu son avis favorable le 6 avril 2016 avec les priorités suivantes :

- 1re année, travaux programmés et budgétés pour la mise en accessibilité de l'hôtel de ville
- 2e année, groupe scolaire Véronique Hébert
- 2e, 3e et 4e années, bâtiments avec forte fréquentation
- 5e et 6e années, groupe scolaire Les Baux.

Le conseil municipal du 25 mai 2016 a entériné à l'unanimité ce planning et validé le dossier à déposer en préfecture en vue de l'approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour la Ville de Poussan. Les services municipaux ont ensuite transmis en préfecture tous les documents nécessaires. Un accusé réception a été délivré le 6 juin 2016. Les services préfectoraux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer disposent alors d'un délai de quatre mois pour approuver cet Ad'AP.

Les travaux ont déjà commencé et vont se poursuivre progressivement sur le rythme fixé dans cet agenda.

Infos chantiers

Radars pédagogiques

Pose de deux radars, à l'entrée de la zone 30 : avenue de Bédarieux et avenue de la Gare, destinés à sensibiliser les usagers aux dangers de la vitesse en centre urbain.

Rue du Rempart

Attention, mise en place d'un sens unique !

Les Capoulières

Finition de la voirie, mise en place du mobilier urbain, création de trottoirs.

Rue de la Petite Cave

Réfection de la chaussée, désamiantage et réorganisation du pluvial, création de trottoirs.
Coût total : 106 770 €

Relais Assistantes Maternelles

Création de 2 bureaux au Jardin Public, réhabilitation de locaux municipaux pour l'accueil du public.
Travaux réalisés en régie par les services municipaux.

Foyer des Campagnes

Création d'un vestiaire et d'un espace traiteur dans les locaux mitoyens.
Une ouverture sera réalisée dans le mur du fond côté porche, avec la création de toilettes publiques.
Travaux réalisés en régie par les services municipaux.

Rue du Marathon

Élargissement de la chaussée, création d'un mur de soutènement, pour faciliter l'accès au nouveau lotissement « Les Souras des Horts »
Coût total : 17 431 €

Rue Jean Fabre

Réfection de la chaussée, désamiantage et réorganisation du pluvial.
Coût total : 82 833 €

City park de Maleska

Pose de filet, autour de la structure.
Coût total : 5 028 €

Ça bouge dans les écoles

Classes de découvertes, sorties sportives et culturelles, travaux, organisation des Olympiades, la ville se mobilise pour le bien-être de ses élèves.

COÛT DES SÉJOURS

Classe de découverte
24 enfants
Part des parents : 410 €
Part de la commune : 8 491 €
Total : 8 901 €

Classe de voile
112 enfants
Total payé par la commune : 6 648 €

Classe de découverte

Le CM2 de M. Mariez et Mme Lalaurie a participé à une classe-livre à Carcassonne du 9 au 13 mai, accompagné par Sandrine et Sylvain du Pôle enfance jeunesse.
Durant le séjour, les enfants ont mis en forme 4 histoires inspirées de la mythologie qu'ils avaient écrites en classe. Ils ont fabriqué le papier, imprimé en utilisant la typographie (lettres en plomb), illustré par gravure, relié, confectionné la couverture et le papier marbré. Ils ont ainsi pu découvrir chaque étape de la fabrication d'un livre. Ils sont tous repartis avec un exemplaire de l'ouvrage qui, nous l'espérons, constituera pour eux un excellent souvenir. Ils étaient logés dans une ancienne abbaye à quelques centaines de mètres de la Cité. Le séjour fut agrémenté d'autres activités comme : canoë, sortie vélo au bord du canal du midi, chasse au trésor dans la cité et visite de cette dernière la nuit. Les enfants ainsi que les encadrants ont passé un excellent séjour.

Tout neuf, tout beau, tout propre

Tout neuf
Après le changement du mobilier à la cantine des Baux impulsé en 2015, la municipalité a décidé de poursuivre le coup de jeune dans les cantines scolaires. Enfants et personnel municipal ont découvert récemment les nouveaux couverts, verres, assiettes, plats, ustensiles de cuisine, panières à pain, plateaux, brocs à eau, etc.

Les équipements vont se poursuivre afin de rendre ces lieux les plus agréables possibles car la pause méridienne et notamment le temps du repas est un moment important pour tous.
Parallèlement, des projets de décoration viendront égayer les murs de la cantine.

Tout beau
Une bande de pelouse synthétique a été installée à l'école maternelle Véronique Hébert. La surprise avait été réservée pour la rentrée des vacances de printemps. Enfants et équipe enseignante ont fortement apprécié ce nouvel espace.

À l'école maternelle des Baux, dans la classe de Mme Baldit, un agent municipal a réalisé un grand placard mural qui permettra de ranger tout le matériel pédagogique.

Tout propre
Suite à l'externalisation de l'approvisionnement des consommables, plusieurs sites de la collectivité (mairie, CCAS, écoles maternelles et élémentaires des Baux, écoles maternelles et élémentaires V. Hébert, poste de police municipale, Pôle Enfance Jeunesse et salle Jean Théron) ont été équipés de distributeurs de savon, de papier toilette et d'essuie-mains en coton par la société Elis.

Les Olympiades

Le vendredi 27 mai la municipalité a organisé pour les classes des écoles élémentaires de Poussan les secondes Olympiades sportives dans le but de développer les échanges et les rencontres entre les élèves autour du sport. Seule l'école des Baux a répondu présent pour participer à cet événement. Les épreuves sympathiques et conviviales se sont déroulées au complexe sportif et sur les terrains de sport du collège, encadrées par une équipe d'élus municipaux, de bénévoles, d'animateurs détachés par la Mairie, de représentants d'Hérault Sport, d'enseignants des classes concernées et de parents d'élèves. Les pompiers étaient également présents pour assurer la sécurité de la manifestation. Plusieurs équipes formées en mélangeant les élèves, sous la responsabilité d'un adulte, se sont affrontées dans des épreuves ludiques adaptées à l'âge des participants : course d'orientation, baseball, jeux d'opposition au dojo, athlétisme, hand, basket, rugby...

Durant cette journée, toutes les classes de l'école élémentaire des Baux auront participé, les CM1/CM2 et les CE2 le matin, et les CP et les CE1 l'après-midi. A midi, un joyeux pique-nique a réuni les athlètes et leurs encadrants.

La municipalité remercie tous les participants à cette manifestation qui mobilise des moyens pour son organisation mais offre aux enfants présents un moment partagé de rires, de sport et de bonne humeur.

Sorties voile

- Les 27 et 28 juin pour les CM1 de l'école Véronique Hébert
- Les 30 juin et 1er juillet pour les CM1 de l'école des Baux

Pré-inscription aux écoles

Les dossiers de pré-inscription aux écoles sont à retirer et à retourner au pôle enfance jeunesse.

Pôle Enfance Jeunesse

De la Grande Lessive à la mise en place des Temps Périscolaires, du centre de loisirs au service des sports, les animateurs accompagnent toute l'année les enfants de Poussan.

La Grande Lessive pour «*Faire bouger les lignes*»

La ville de Poussan devait participer, pour la 5ème année consécutive, à La Grande Lessive en mars. Mais une fois encore, la météo en avait décidé autrement.
Aussi, ce jeudi 19 mai 2016, tout était prêt devant la Mairie pour un deuxième essai. Finalement, face au vent et aux petites averses, la solution de secours aux Halles, a vite été retenue…
Cette année, l'exposition d'art éphémère avait pour thème « faire bouger les lignes».

Comme à l'accoutumée, le Pôle Enfance Jeunesse a coordonné le projet afin de promouvoir la pratique artistique et développer le lien social sur le village. Les écoles des Baux, les accueils de loisirs péri et extrascolaires, la maison de retraite ont donc participé avec enthousiasme à cette exposition 2016. De nombreux enfants sont ainsi allés dès le matin accrocher leurs œuvres aux fils tendus pour l'occasion dans les Halles. Encore félicitations aux artistes !

Accueils de loisirs périscolaires (ALP)

L'année scolaire 2015/2016 touche à sa fin, les ALP auront rythmé les journées des enfants, avec des animations à thème telles que : halloween, l'expo des enfants, le carnaval… ainsi que de nombreuses autres activités durant l'accueil du midi.
Lors des TAP, plusieurs intervenants extérieurs sont venus partager leurs savoirs et leurs passions avec les enfants : les « 24h de Poussan », la diététique, l'apprentissage du langage des signes, la sensibilisation à la sécurité routière, l'initiation au théâtre, la zumba, « les fées Clochettes »…
Bien entendu, de nombreuses activités sportives ont jalonné les Temps d'Activités Périscolaires : bouncing ball, chistera, hockey, football, badminton… ou manuelles : création d'un mini babyfoot, mandalas, atelier jardin,… ou adaptées de la TV : Koh Lanta, Vendredi tout est permis et Fort Boyard.
Pour conclure cet exercice en beauté, les ALP ont organisé leur kermesse le vendredi 1er juillet 2016 sur le terrain des Baux.

Les enfants et leurs animateurs peuvent être heureux et fiers de l'investissement qu'ils ont eu toute l'année pour qu'elle soit aussi réussie, bravo à eux et merci à tous.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Comme l'année dernière, le centre de loisirs pose ses valises au groupe scolaire Véronique Hébert pour les vacances d'été.
Les animateurs ont concocté de nombreuses activités pour offrir des loisirs attractifs à vos enfants.
La chanson du centre, l'apéro des familles, la journée olympiades, fête foraine, cracra suivie de la fête des couleurs ; les piscines, la visite de la petite ferme de Combaillaux, du village des enfants et toutes les animations ludiques (activités culinaires, jeux sportifs, animations manuelles, jardinage, détente) et variées raviront vos enfants.

Les programmes détaillés par semaine sont disponibles au Pôle enfance jeunesse,

à Véronique Hébert et sur le blog de la ville : http://blog.ville-poussan.fr/

Programmes ALP et ALSH
A chaque période, les programmes d'animation sont disponibles :

• Au Pôle enfance jeunesse :
- Affichage sur le panneau situé à l'entrée du groupe scolaire
- Sur les portes des salles d'accueil
- Sur les vitres de la cantine

• A l'ALP Véronique Hébert : affichage sur le panneau situé dans le passage entre les deux écoles

• Sur le blog de la ville

Les ALP et l'ALSH se joignent à l'association EscapadeS dans le cadre du Festival d'Arts et d'Agapes qui aura lieu le dimanche 11 septembre 2016 à Poussan. Des ateliers de décoration seront proposés aux enfants la première semaine de la rentrée en temps de TAP et une après-midi contes portée par la Compagnie de l'Empreinte emmènera les enfants du centre de loisirs au pays de l'imaginaire.

Deux séjours à QUILLAN

Ces séjours sont organisés par le Pôle enfance jeunesse et encadrés par Luc, Alexis et Alice. 5 jours à la découverte d'activités sportives de pleine nature :

• Du 11 au 15 juillet pour 15 enfants de 8 à 11 ans : rafting, via corda, spéléologie, Cano raft, accrobranche, canyoning...

• Du 18 au 22 juillet pour 15 jeunes de 12 à 16 ans : rafting, via ferrata, nage en eau vive, accrobranche, canyoning, water-jump...

Ouverture estivale du Pôle enfance jeunesse

Le guichet unique est ouvert tout l'été, du 6 juillet au 31 août, du lundi au vendredi de 8h à 12h.
L'ALSH est ouvert du 6 juillet au 5 août et accueille vos enfants à l'école Véronique Hébert.

Attention : les inscriptions ou modifications d'inscription du centre de loisirs ont lieu auprès du guichet unique, rue de la Salle, aux horaires d'accueil.

Infos de rentrée

Dossier d'inscription 2016/2017
Le dossier d'inscription du Pôle enfance jeunesse pour la rentrée scolaire 2016/2017 est à votre disposition dès maintenant ; il est obligatoire pour tout enfant fréquentant au moins un de nos accueils.
Vous pouvez le ramener au Pôle enfance jeunesse tout l'été auprès du guichet unique ou dans la boîte aux lettres « guichet unique... », située en bas du bâtiment. **Attention**, il doit nous être retourné avant le 1er jour de fréquentation de l'enfant.

Vous pouvez inscrire votre enfant pour la rentrée (cantine et accueils périscolaires) dès la fin d'année scolaire et pendant tout l'été. Les inscriptions au centre de loisirs pour les mercredis de septembre/octobre débuteront à partir du mardi 16 août.

Rentrée 2016/2017 des ALP

• Rentrée des classes : jeudi 1er septembre 2016
• Premier jour de la rentrée : pas d'accueil ALP le matin de 7h30 à 9h00
• Temps d'Activités Périscolaires : les activités du 1er cycle débuteront le lundi 19 septembre. La fiche unique vous sera remise dans les premiers jours de la rentrée. Le programme d'animation sera également disponible.

Rentrée 2016/2017 de l'ALSH

• Le centre de loisirs pour les mercredis démarre le 7 septembre et jusqu'au 19 octobre.
• Les inscriptions pour cette période débutent le mardi 16 août auprès du guichet unique.

Service des sports

Le forum des associations 2016
Il aura lieu le samedi 3 septembre, de 9 h à 16 h au Foyer des Campagnes (Jardin public). Cette journée est un moment incontournable dans la vie de Poussan et permet à ses habitants de découvrir la richesse du milieu associatif.

Après la mise en place des stands par les représentants des nombreux clubs et associations de la commune, vous pourrez rencontrer les membres des différents bureaux et vous inscrire pour la saison 2016/2017.

GUICHET UNIQUE
26, rue de la Salle
Tél. : 04 67 18 24 85
Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr

Horaires :
• Lundi 8h / 11h45
• Mardi 8h / 11h45
• Mercredi 8h / 12h et 13h30 / 18h30
• Jeudi 8h / 11h45
• Vendredi 8h / 11h45

Accueils de loisirs périscolaires (ALP)
ALP des Baux - Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : clae@ville-poussan.fr
ALP Véronique Hébert - Tél. : 04 67 18 60 29
Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr

Horaires :

• Lundi, mardi, jeudi, vendredi
De 7h30 à 9h (accueil payant) :
accueil échelonné des enfants jusqu'à 8h40
De 12h à 14h (accueil payant) :
pause méridienne avec cantine
De 12h à 12h30 (accueil gratuit) :
départ échelonné sans cantine
De 13h à 14h (accueil payant) :
accueil échelonné sans cantine jusqu'à 13h40
De 16h15 à 17h30 (accueil gratuit) :
T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaire)
De 17h30 à 18h30 (accueil payant) :
départs échelonnés

• Mercredi
De 7h30 à 9h (accueil payant) :
accueil échelonné des enfants jusqu'à 8h40
De 12h à 12h30 (accueil gratuit) :
départ échelonné sans cantine

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
Centre de loisirs - Tél. : 04 67 18 13 38
Courriel : clsh@ville-poussan.fr

Horaires :

• En période scolaire :
chaque mercredi de 12h à 18h

• Pendant les vacances :
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

• Le centre de loisirs est fermé durant les vacances de Noël et les trois dernières semaines d'août.

Cimetière de Poussan

En 2011, les élus de la ville de Poussan se sont engagés dans un programme de réhabilitation du site dans le cadre d'une politique raisonnée de consommation des espaces existants.

Le but est de garantir ainsi une qualité d'accueil au sein de ce lieu de recueillement dans le respect de la réglementation et dans un souci de préserver l'aspect général et fonctionnel du cimetière communal. Dans le cadre de cette mission, une procédure administrative de reprise des sépultures réputées en état d'abandon a été mise en œuvre.

Le 19 septembre 2011, la première visite du cimetière a donné lieu à un procès-verbal de constat d'abandon qui a été dressé.

Le 23 mars 2015, une seconde visite du cimetière a eu lieu et un nouveau procès-verbal de constat d'abandon a été dressé pour toutes les tombes qui n'avaient pas été restaurées depuis la première visite.
Ainsi la municipalité a pu dresser une liste définitive des sépultures réputées en état d'abandon.

Cependant, Monsieur le Maire a souhaité laisser un dernier délai supplémentaire avant le lancement des travaux, pour donner le temps aux familles de se manifester et d'entreprendre les rénovations nécessaires à la sécurisation de leur concession.

En mars 2016, la commune a lancé une publicité et une mise en concurrence des entreprises agréées pour les travaux de reprise des concessions ainsi que pour la création d'un ossuaire.
Les travaux ont commencé le 30 mai 2016 et devraient se terminer en juillet 2016.

Cette procédure, très délicate, était nécessaire, compte-tenu de la vétusté et de la dangerosité de certaines concessions qui ne permettaient pas de garantir une sécurité aux usagers qui sont amenés à fréquenter ce lieu public. Par ailleurs la commune s'est également engagée cette année à conduire des travaux dans le cadre de l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite, le cimetière municipal étant une installation ouverte au public (I. O. P.). Il fait partie des travaux prévus dans l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).
Les défunts ont été traités avec tout le respect et toute la décence dus aux morts, et placés dans un reliquaire par une entreprise agréée et spécialisée dans ce genre de prestation.
Un ossuaire a été créé pour accueillir ces reliquaires au sein même du vieux cimetière avec une plaque commémorative mentionnant le nom des personnes inhumées. Les familles pourront ainsi continuer à se recueillir en ce lieu ultime.

LA PASSÉJADE EN VISITE À POUSSAN

La pastorale des réalités du tourisme et des loisirs du diocèse de Montpellier a pour mission de répondre aux attentes des touristes, des visiteurs et des habitants de notre région.

Elle organise des passejades (promenades en occitan), les jeudis de mai à septembre dans l'Hérault.

Les passéjades sont ouvertes à tous : héraultais, visiteurs, touristes ... peu importe la foi ou la pratique religieuse.
Faire découvrir le patrimoine religieux, le terroir et les lieux insolites de notre diocèse, marcher en pleine nature tout en étant à l'écoute de ceux qui participent à cette démarche, échanger et passer un agréable moment, telle est la modeste ambition des jeudis de la Pastorale.

Pour notre secteur, la ville de Poussan avait été choisie.

La passéjade s'est déroulée ce jeudi 16 Juin.
Dès 8h30, un groupe d'une trentaine de personnes venues des quatre coins du département et même au-delà s'est rassemblé devant la mairie avant de s'élancer pour une balade en garrigue.

Vers 11 heures, le groupe s'est rendu à l'église de Poussan où les attendait Monsieur Fabrice Bertrand pour une visite très documentée de l'édifice. Les visiteurs en sont sortis enchantés, tant par la beauté insoupçonnée du lieu que par les commentaires éclairés de Fabrice.

A l'heure du déjeuner, ils se sont rendus au jardin de la grotte où des élus de la ville leur ont servi l'apéritif offert par la municipalité.
Après cette attention très appréciée et les remerciements des uns pour l'accueil, des autres pour le choix de Poussan, les convives ont partagé un repas « *tiré du sac* ».

Nos visiteurs d'un jour ont ensuite regagné leurs véhicules afin de se rendre à Loupian pour visiter le village ainsi que les églises Ste Cécile et St Hyppolite.

Et comme le précisait avant de partir l'un des participants : « *Ces rencontres sont l'occasion de vivre un temps de fraternité et d'accueil, dans le respect des différences, sans jugement, de créer du lien avec les gens, pratiquant ou pas, tout en faisant un bout de chemin ensemble, et c'est ce qui fut vécu ici à Poussan.*
Merci à tous ceux qui ont assuré la réussite de cette journée. »

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

La 33e édition aura lieu le week-end du 17 et 18 septembre 2016, sous le thème « Patrimoine et citoyenneté »

La commission Patrimoine travaille sur l'organisation de ces journées en partenariat avec des propriétaires privés, des acteurs locaux, des associations de la ville et la CCNBT pour vous proposer cette année encore de partir à la découverte de lieux chargés de symboles particuliers, d'émotion qui ont marqué l'histoire de Poussan…

Le programme détaillé sera disponible fin août sur le blog de la ville.

Les expositions de la rentrée

Après la peinture inspirée de Jean Leccia et l'univers coloré d'Alain Vaissière, le duo Henri Darasse et Amédée Poujol offrira en septembre une réflexion originale sur l'art contemporain. Le salon Songes d'Automne proposera aux artistes amateurs de clôre la saison 2016.

Effectologies

Peintures d'Henri Darasse et d'Amédée Poujol

Du 23 septembre au 9 octobre 2016, du mardi au dimanche de 17h à 20h.
Vernissage le vendredi 23 septembre à 18h30 au Foyer des Campagnes.

Les effets naturels, volatiles, éphémères et fragiles introduisent la contemplation dans un jeu sans fin : « *C'est à l'occasion de l'exposition d'Amédée Poujol à la galerie des Arènes de Nîmes en 2004 que j'ai employé la première fois le terme d'effectologie, concept sur lequel je travaille depuis et que j'emploie pour désigner ma démarche ainsi que celle d'Amédée, puisque nous travaillons en écho depuis une trentaine d'années.* »
Les deux artistes nous invitent à partager leurs « *rêveries* » picturales, sur les traces d'une nouvelle voie, entre le figuratif et l'abstrait.

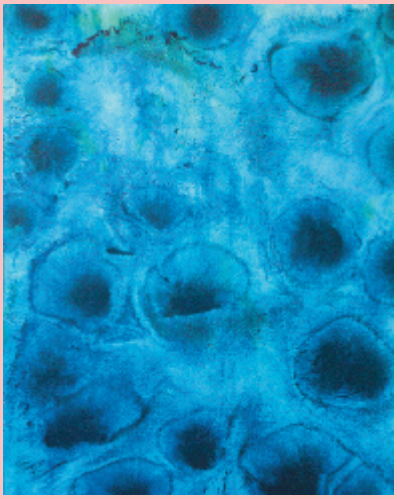

Songes d'Automne
Salon des Arts

Samedi 15 octobre de 10h à 20h et dimanche 16 octobre de 10h à 17h
Vernissage le samedi 15 à 11h30 au foyer des campagnes.

La service culturel de la ville de Poussan, en collaboration avec Pascale Patissier, artiste peintre, propose la 1re édition du Salon des Arts « *Songes d'Automne* ».

Ce salon, pourra accueillir une quinzaine d'artistes peintres et /ou sculpteurs amateurs ou semi professionnels. Du figuratif à l'abstrait, toutes les expressions et toutes les techniques pourront être représentées. Les créateurs intéressés peuvent présenter leur candidature en déposant un dossier à la Mairie à l'attention du service culturel avant le 5 septembre 2016. Ce dossier devra être composé des pièces suivantes :

- CV de l'artiste
- Photographies de 4 à 6 œuvres maximum
- Une enveloppe timbrée (pour réponse)
- Un chèque de caution de 50€ à l'ordre du Trésor Public (restitué en fin de salon)

Tous les dossiers reçus incomplets seront automatiquement refusés. Un comité de sélection se réunira courant septembre pour examiner les candidatures et sélectionner les artistes retenus pour le salon.
Ces derniers seront informés des résultats de la sélection par courrier. A la fin du salon, le prix du public sera décerné à un artiste.

Le Festival d'Arts et d'Agapes

À ne pas manquer : une journée culturelle et festive tout public

Dimanche 11 septembre 2016, au Jardin des Frères (La grotte) à Poussan.

D'Arts et d'Agapes *est un festival au programme culturel, artistique et gastronomique né d'une envie commune entre le service culturel de la ville de Poussan et l'association EscapadeS de créer une fête à valeur culturelle fédératrice dans un esprit participatif et imaginatif. Artistes, musiciens et bénévoles travaillent depuis plusieurs mois pour vous proposer, lors de cette journée, un programme varié ouvert à tous.*

Toute la journée : ateliers gratuits pour petits et grands, possibilité de restauration sur place. Une belle aventure à vivre en famille au rythme d'un orchestre de Jazz !

PROGRAMME

10h30
Départ devant les Halles du spectacle déambulatoire « *Les Zenvoulants* » à travers les rues du vieux village

11h30
Ouverture des ateliers au jardin des Frères :
- La petite usine à taille douce de Caroline Blondeel : impression et gravure
- Atelier jeux (prêtés par l'association *Arts et Jeux* de Montbazin)
- Atelier d'expression picturale avec l'*Atelier l'Envol* de Pascale Patissier
- Atelier pédagogique du CPIE Bassin de Thau avec la malle « *pêche et conchyliculture* » autour des métiers de l'étang de Thau
- Atelier vitrail avec M. Agullo qui proposera également une de ses œuvres à la tombola
- Arbre à lire : aire de lecture décorée par les écoliers durant les ateliers des TAP
- Atelier fabrication de hérissons
- Atelier maquillage
- Atelier origami
- Brocante de livres

(Vous pourrez faire don de livres pour enfants et adolescents la semaine de la rentrée sur les temps péri-scolaires du soir. Ils seront vendus à petits prix au profit d'EscapadeS)

13h à 14h
Remise d'une oeuvre à la ville par l'artiste Caroline Blondeel.
Pause repas avec les assiettes gourmandes proposées par les producteurs locaux les « Pouss'en Faim » (*n'oubliez pas vos couverts*).
Concert de Jazz New-Orleans avec les Hot Jam Stompers.

14h
Ré-ouverture des ateliers.

14h30
Restitution d'un conte créé avec les enfants lors d'ateliers en lien avec l'accueil péri-scolaire par la Compagnie de l'Empreinte.

16h
Spectacle conté « *Seeper, fils des eaux* » par la Compagnie de l'Empreinte.

17h30
Performance artistique et poétique bilingue français-langue des signes par le collectif « *2 poings c'est tout.* »

18h
Clôture du festival.

De Larciano à Léonard...

Larciano, la ville Italienne jumelée avec Poussan est située entre Pise et Florence, mais aussi à quelques kilomètres de Vinci.

Comme chaque année, une délégation Poussannaise composée d'élus, de Mathilde Broutin Miss Poussan 2016 et des membres du Comité de Jumelage de Poussan / Larciano a fait le déplacement en Toscane pour représenter notre ville lors de la fête médiévale.

A leur arrivée, ils étaient accueillis lors d'une réception officielle organisée par les membres du comité de Gemellaggio Larciano-Poussan en présence de Mme le Maire de Larciano avec discours des élus suivi des hymnes Italiens et Français.

Mais cette année, le voyage avait également un but bien précis. Larciano est située entre Pise et Florence mais aussi à quelques kilomètres de Vinci, ville natale de Léonard de Vinci.
La délégation Poussannaise est donc allée visiter le musée de Vinci, petite ville entièrement consacrée aux œeuvres de son génie éponyme.

Pourquoi cet intérêt subit pour cet artiste?

C'est une histoire que nous allons vous raconter. Parmi nos amis Italiens, il en est un très « *grand* » par la taille, mais aussi par le talent. Andréa Néri est un architecte passionné de modélisme. D'après des schémas trouvés dans les livres, il a réalisé, en modèle réduit, presque toutes les inventions de Léonard de Vinci.
Si nous avons tout compris (*lui ne parle qu'italien et nous surtout le français*)* il a bien étudié les croquis, ensuite il a essayé de s'imaginer ce que l'artiste avait voulu réaliser.

Nous avons découvert des maquettes de la plupart des inventions du génie toscan, pas très imposantes, mais qui fonctionnent comme l'avait souhaité leur concepteur. Un régal pour les yeux.

L'année 2017 marquera le 500e anniversaire de l'arrivée de Léonard de Vinci en France au château d'Amboise sous le règne de François 1er.

La commission Culture de Poussan a donc proposé de réaliser à cette occasion une exposition des maquettes que notre ami met gracieusement à notre disposition.

Ce projet sera mené par la Municipalité et l'association de jumelage mais entrera aussi dans le cadre d'un projet pédagogique avec les élèves du collège de Poussan.

L'exposition aura lieu au Foyer des Campagnes en mai et juin 2017.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet, mais déjà pour vous donner un petit aperçu, voici quelques photos de maquettes.

** Merci à Mme Zanetti pour ses prestations de traductrice émérite.*

CCAS PRATIQUE

DEVELOPPEMENT DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES PARENTS ENFANTS A POUSSAN

Yolande Puglisi, 1re Adjointe au Maire, déléguée aux affaires sociales et aux solidarités intergénérationnelles, annonce l'ouverture prochaine d'une antenne du Ram (Relais d'assistantes maternelles).

Il existe déjà un dispositif du relais des assistantes maternelles sur le canton de Mèze, intégré dans le contrat Enfance Jeunesse. Le bilan 2015 de l'activité de ce relais ville par ville est d'environ 190 assistantes maternelles avec 766 enfants accueillis.
De par cet effectif conséquent, les échanges entre les différents partenaires institutionnels (CAF, Conseil Départemental) ont conclu à la nécessité du dédoublement du Ram.

La commune de Poussan, qui a une situation géographique idéale par rapport aux autres communes sur le territoire du RAM, s'est proposée de mettre à disposition un local répondant aux besoins.

Après des travaux de rénovation, la deuxième antenne du Ram ouvrira ses portes au Jardin Public, Promenade du 8 mai 45 à compter du 1er septembre 2016.

Françoise Adelino accueillera les assistants(es) maternels(les) et animera les activités du RAM.

Elle aura principalement en charge les communes de Poussan, Gigean et Montbazin

REPAS DES AÎNÉS

Comme chaque année, la municipalité avait tenu à rassembler les Aînés du village pour une journée placée sous le signe de de la convivialité et de la fête. Le jeudi 9 juin à l'Odéon, plus de 300 convives ont répondu à l'invitation de la Ville pour un repas dansant qui a permis à de nombreux poussannais de renouer les liens de l'amitié.

Tout avait été mis en œuvre pour que le maximum de personnes puissent participer au traditionnel repas et à l'après-midi récréatif qui suivait.

Jacques Adgé et Yolande Puglisi ont souhaité à tous un bon repas et une bonne après-midi, heureux de voir autant de Poussannais se retrouver dans la bonne humeur et pour la plupart en bonne santé.

NETTOYAGE DE LA LAUZE

Le Syndicat Mixte du Bassin de Thau a mené une opération de nettoyage des cours d'eau du territoire de Thau sur le lit de la Lauze à Poussan.

L'opération de sensibilisation à l'entretien des rivières de Thau s'est déroulée mercredi 15 juin après-midi. Les volontaires ont parcouru un bon kilomètre dans le lit de la Lauze qui traverse le centre-ville de Poussan.

Un nettoyage très fin a pu être effectué. Une dizaine de sacs a été remplie, laissant un parcours tout propre derrière le passage des volontaires. Plusieurs élus de la Ville de Poussan : Nathalie Chauvet, Jean-Claude Pagnier, Pierre Cazenove et M. le Maire Jacques Adgé ont activement participé à cette opération.

Cette action vise à sensibiliser le public à l'entretien des rivières. Souvent à sec sur le territoire, celles-ci peuvent être considérées comme de simples fossés et de nombreux détritus s'y amoncellent chaque année.

En 2016, la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau et les Villes de Gigean et Balaruc-le-Vieux ont lancé une première campagne d'entretien. 40 km de linéaire ont été nettoyés. Débroussaillement, élagage, désembâclement, ramassage… Les travaux coordonnés par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau ont fait l'objet d'un marquage très fin afin de préserver la biodiversité et une quantité impressionnante de déchets en tous genres a été enlevée. L'objectif était double : contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux de la lagune de Thau dans laquelle se jettent les rivières du territoire mais également lutter contre les embâcles susceptibles de causer de graves dégâts en cas d'inondation.

La campagne d'entretien va se poursuivre en 2016 mais chacun peut également contribuer à améliorer la qualité de l'eau en préservant son cours d'eau.

A noter que la Lauze bénéficiera d'une seconde action d'entretien. Dans les semaines à venir, le service routes du Conseil Départemental, qui souhaite sensibiliser ses agents à l'entretien spécifique des fossés en bordure des cours d'eau, réalisera une nouvelle opération de nettoyage en aval de la rivière.

Pour toute information sur les rivières de Thau, contacter Adrien Rey au Syndicat Mixte du Bassin de Thau au 04 67 18 37 81.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Un recensement complet de la population aura lieu en 2017 sur la ville de Poussan.

A la demande de l'INSEE, en 2017 la commune de Poussan va réaliser le recensement de sa population comme cela se fait tous les cinq ans. C'est une mission très importante pour notre collectivité car les dotations versées par l'Etat à la commune tiennent compte notamment du nombre d'habitants recensés.
A cette occasion, quatorze agents recenseurs vont être recrutés pour assurer cette mission de terrain entre janvier et février 2017.
Nouveauté cette année, les personnes qui le souhaitent auront la possibilité de faire ce recensement directement par internet. L'agent recenseur expliquera les démarches à suivre lors de son passage.
Deux coordonnateurs municipaux seront désignés pour encadrer et accompagner les agents recenseurs dans leur travail quotidien.
Tous ces éléments vous seront présentés avec plus de détails lors du prochain bulletin d'information municipal.

SYSTÈME D'ALERTE SUR SMARTPHONE

Le SAIP est une application gratuite d'alerte et d'information des populations en cas de crise majeure.

À l'occasion de l'accueil par la France de l'Euro 2016, le ministère de l'Intérieur lance en collaboration avec le Service d'information du gouvernement l'application SAIP, pour « Système d'Alerte et d'Information des Populations ».
Cette application pour smartphone est disponible gratuitement sur les stores Apple (iOS) et Google (Android), en français et en anglais. Elle prolonge le SAIP existant (sirènes), et complète l'éventail des dispositifs d'alerte (signalétique urbaine, information diffusée oralement sur le terrain par les forces de sécurité ou via les médias et réseaux sociaux.)

Cette application permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel (accident de sécurité civile) susceptible de résulter d'un attentat.
L'application permet également à l'utilisateur de recevoir et de relayer des notifications d'alertes allant jusqu'à huit zones géographiques différentes.
Outre ces messages d'alerte et la possibilité de les partager, l'application délivre également les conseils comportementaux et des consignes à respecter en fonction de la nature de l'alerte et de la zone dans laquelle l'utilisateur se trouve.

AUTORISATION DE VOIRIE

Le formulaire est à retirer au secrétariat de la Police Municipale, 3 boulevard du Riverain.

Les administrés souhaitant un arrêté municipal pour une occupation du domaine public à l'occasion de petits travaux, déménagement, manifestations diverses, doivent remplir une autorisation de voirie **15 jours avant** la date de l'évènement.

LOCATION DE SALLE

Pour réserver une salle municipale ou du matériel il faut s'adresser à l'accueil de la Mairie.

Un document est à remplir. Les demandes sont validées une fois par semaine. Un courrier de réponse est adressé pour toute demande.

Petites histoires... à Poussan

Le puits

Au début du vingtième siècle, Poussan comptait plusieurs fontaines car ce village est bâti sur des nappes phréatiques importantes, voire de véritables rivières souterraines. De ce fait, beaucoup de maisons vigneronnes possédaient leur propre puits. Ceux qui en étaient dépourvus allaient puiser l'eau à la fontaine de leur quartier.

Les gens du quartier haut s'approvisionnaient au « *puits de l'église* » situé sur la place, à droite du parvis. Du fait qu'elle alimentait également les bénitiers de l'église, on prêtait à cette eau des vertus extraordinaires. Ainsi, il n'était pas rare que des personnes n'appartenant pas à ce quartier viennent puiser de l'eau au « *puits de l'église* » afin de la consommer, voire de s'en tremper certaines parties du corps, chose qu'il aurait été indécent d'accomplir dans les bénitiers!

Quelques mécréants du village en tintaient même leur absinthe, prétextant, fort hypocritement, que cet alcool ne pouvait leur faire de mal puisqu'il était béni !

En ce temps-là les hivers étaient bien rudes, et il arrivait parfois que l'eau des fontaines gèle et que surtout, les abords des puits se transforment en patinoires, ce qui faisait la joie des enfants. Celui de l'église, entouré de dalles lisses, était réputé très dangereux, ce qui avait donné lieu à un petit arrangement entre le prêtre et certaines de ses paroissiennes. En effet, lorsqu'elles s'étaient montrées infidèles, au lieu d'avouer en confession le péché d'adultère, elles avaient convenu de dire : « *J'ai glissé devant le puits de l'église* ». Le Père Bataille, en bon curé qu'il était, connaissant ses ouailles et leurs faiblesses ainsi que le subterfuge, les sermonnait quelque peu en les invitant à vite se reprendre afin de ne plus glisser sur la mauvaise pente... elles repartaient de confesse toutes contrites et pleines de remords... ce qui ne les empêchait pas de recommencer le mois d'après.

Ainsi Poussan coulait des jours tranquilles, et tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes...

Cette année-là, l'hiver fut précoce. Dès le début du mois de novembre, le Père Bataille attrapa un mauvais rhume qui lui tomba bien vite sur les bronches ; et ni les bons soins du docteur Raynaud, ni la consommation quotidienne d'eau bénite ne purent empêcher la bronchite de se déclarer. Le docteur fut intraitable : il fallut que le brave curé parte en cure pour plusieurs mois à Lamalou.

L'évêché envoya, pour le remplacer, un jeune prêtre frais émoulu du séminaire. Le jeune curé eut quelques difficultés à s'adapter à la paroisse car les vieilles bigotes, qui avaient leurs habitudes, supportaient mal le moindre changement. Cependant, chacun y mettant du sien, les choses s'améliorèrent peu à peu et même si certaines disaient encore « *qu'il ne valait pas leur bon vieux curé* », le jeune prêtre fut accepté et les offices régulièrement suivis.

Un dimanche de fin Janvier, à la sortie de la messe, Maître Giniou, le premier adjoint, s'approcha du jeune curé afin de le saluer. Le notable était un homme pieux et très respecté. Il s'adressa ainsi au prêtre : « *Alors Monsieur le curé, vous sentez-vous bien dans notre paroisse ?*

- Certes oui, Maître Giniou, je suis très heureux et très flatté d'être le pasteur d'un si beau village.

- A la bonne heure ! alors, tout va pour le mieux...

- Oui, oui... toutefois, si je puis me permettre, il faudrait faire quelque chose pour le puits de l'église.

- Ah ! que se passe-t-il ?

- Eh bien il semblerait que les abords soient très glissants ; plusieurs de mes paroissiennes ont failli s'y rompre le cou.

L'adjoint, qui n'ignorait rien de la combine, partit d'un bon gros rire :

- Ah ! ah ! ah ! ne vous inquiétez pas mon père, à cette glissade-là, le cou de vos paroissiennes ne risque pas grand-chose !

- Vous avez tort de le prendre ainsi, Maître... rien que ce mois-ci, Madame votre épouse a glissé trois fois ! »

Michel Bernabeu

État civil du 2e trimestre 2016

NAISSANCES

BALDY BAHAIN Adriel,Angus	08.04	Sète
BEDOS Malone, Albert, Guy	30.05	Montpellier
BOSMANS Hanna, Geneviève, Alice	10.04	Montpellier
CHAVES Lou, Janine, Gilberte	04.04	Sète
CROS Justin	16.04	Sète
EXPERTON Ophélie, Christine, Martine	16.05	Sète
GALVEZ Malone	23.06	Montpellier
GAYA Léo, Francis, Julien	06.05	Sète
GRANIER Matéo, Philippe	09.05	Montpellier
LE REST Lorik, Stéphan, Emile	24.05	Sète
LOPEZ Andreas, André, Cyprien	23.05	Sète
MEDOMO Ange-Isaac	14.06	Sète
NEGRET Giuliana, Jane	19.05	Sète
RICARD Nolhan, Henri	15.04	Sète
SANCHEZ Elsa, Géraldine	04.04	Sète
SAUSSOL Emmy, Carole	18.04	Sète

DÉCÈS

BÉGUIN Bernard, Louis, Georges	19.04	Poussan
BLANDENET Lucie Alice	21.05	Poussan
CARONE Suzanne Monique Jeannine	04.06	Poussan
CHARRAUX Françoise, Lucienne	02.05	Poussan
FERNANDEZ HERSOG Concepcion	10.05	Poussan
FRÉNÉHARD Michel Jean-Armand	04.06	Clermont l'H.
GOMEZ Raphaël	03.06	Sète
LUIGGI Paul, François	12.06	Sète
PARTHIOT Jeanne, Geneviève	25.04	Sète
POURTALET Christiane Anne marie Marguerite	17.05	Poussan
RIVERA Henri	07.04	Sète
VIDAL Yvonne, Clothilde	16.04	Sète

MARIAGES

CARRERAS Juan Carlos LAMOTHE Marie	01.04
LOPEZ Christian, Pierre, Louis BARRANCO Isabelle	16.04
ZANETTI Pierre, Georges, Marc ALCANTARA GUTIÉRREZ Ana Isabel	23.04
BOUSQUET Sébastien Henri Maurice SEGARRA Sandrine	21.05
CARDONE Stéphane, Antoine, Jacques GAVRILOVA Galina	01.06
ABI HILALI Radouan REBANI Dounia	04.06
BISBROUCK Benjamin François Daniel JOULIA Angélique	18.06
MAESO Frédéric MACHACZ Stéphanie	18.06
JUGE Frédéric, Christian, Joseph LARUE Vanessa Emmanuelle Delphine Hélène	18.06
ABRAHAM Daniel Marc Emile PEREZ Sandra	25.06
GALBAN Jean-Noël SIEURAC Anne-Marie	25.06

LES POMPIERS RECRUTENT

Du nouveau à la caserne des pompiers de Bouzigues

Le travail du centre, avec pas moins de 630 sorties en 2015, a été reconnu par la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours.
En effet, lors du dernier comité des sapeurs-pompiers volontaires, le centre a obtenu une élévation de l'effectif de 35 à 40 sapeurs- pompiers.
De ce fait, des postes sont actuellement disponibles sur le centre de Bouzigues.
La prochaine commission d'embauche se tiendra après la saison estivale 2016.
Pour devenir sapeur-pompier, il convient d'avoir moins de quarante ans et d'être en bonne forme physique.
Si vous souhaitez rendre service à la population et donner de votre temps, vous pouvez prendre contact avec le chef de centre, le lieutenant Olivier Archimbeau au 04 67 18 45 15 ou bien faire parvenir un CV et une lettre de motivation au centre, impasse de la gare à Bouzigues.

TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Liste Ensemble pour un avenir maîtrisé

« *Bonjour Madame, vous êtes de Poussan je cherche...* ». Ce que cherchait cette personne n'est pas important. Ce qui m'a surprise c'est ma réponse spontanée : OUI JE SUIS DE POUSSAN (même si je n'y suis pas née comme diraient certains). J'ai ressenti une certaine fierté en disant cela. Il y a 50 ans, à mon arrivée, le village était différent. Un seul lotissement existait, Maleska, le chantier de celui de la gare commençait à peine.
Dans les années 70, à cause des problèmes de la viticulture, des terrains entourant le village sont devenus constructibles. Poussan offrait et offre encore beaucoup d'avantages : les écoles (il a fallu en construire une deuxième), un collège, des équipements sportifs... Donc, beaucoup de familles sont venues s'installer.
Notre milieu associatif, très fourni, a permis à tous ceux qui le souhaitaient de s'intégrer en participant aux diverses manifestations. Poussan a grandi. On ne dit plus le village mais la ville. J'ai vu cette transformation se faire en douceur, en 50 ans, un demi-siècle.
Comme dans toutes les villes, il y a des problèmes. Mais je suis confiante, ma maîtresse d'école disait toujours «*tout problème à sa solution* ». Alors, tous ensemble nous devons trouver les solutions pour améliorer notre cadre de vie. Trop de villages voient leur école fermer car il n'y a plus d'enfants ou meurent car les familles ne s'y installent pas. Les enfants sont la vie et il suffit d'assister aux fêtes des écoles pour voir que POUSSAN EST VIVANT.

Les Poussannais ont toujours accueilli les nouveaux arrivants, continuons. N'oublions pas que si les anciens n'avaient pas accepté les changements, beaucoup d'entre nous ne seraient pas ici actuellement...

Une poussannaise

Liste Poussan autrement

Unique en France: la mise place des rythmes scolaires rapporte de l'argent à la commune !
Le budget Service Enfance Jeunesse 2015, équilibré par les recettes fiscales du budget global, présente un solde positif de 17 911,45€ ! L'extraordinaire originalité repose sur le Compte Administratif du Temps d'Activités Périscolaires. Pour une recette globale de 77 239,78€, le financement d'Etat des contrats aidés apportent 7 742,83€, le fond d'amorçage de l'Etat 52 920€ et la CAF 16 576,95€, la mairie n'apportant rien ! En dépense elle mandate 65 507,75€. Donc sur ce budget, elle se crée un excédent de 11 732,03€ qui n'a pas été consacré aux 129 élèves qui fréquentent le dispositif!

Liste Poussan bleu marine

Triste constat en ce debut d'été dans notre commune : des rues sales, des jardinières désséchées, une fontaine à la Mairie qui reste désespérement sans eau (malgré les systèmes ingénieux existants) un tunnel d'accès au jardin public qui sert d'urinoir public, des poubelles oubliées... Il n'y aucune projection sérieuse d'embellissement de la commune !

Juillet

VISITE HISTORIQUE
Mardi 12 juillet, de 18h à 20h : L'histoire de Poussan vue à partir des châteaux de Montlaur et de Malbois
Modalités de participation : Fabrice Bertrand au 06 83 10 30 85
ou : fab.bertrand3@wanadoo.fr

FÊTE NATIONALE
• **Mercredi 13 juillet** - place de la Mairie
21h : retraite aux flambeaux place de la Mairie
22h30 : feu d'artifice au Skate-Park
23h : concert gratuit, vin à la française - place de la Mairie
• **Jeudi 14 juillet** - Jardin public
10h : jeux pour enfants,
12h : apéritif Républicain.

VISITE HISTORIQUE
Mardi 19 juillet, de 18h à 20h : Visite générale du village de Poussan
Modalités de participation : Fabrice Bertrand au 06 83 10 30 85
ou : fab.bertrand3@wanadoo.fr

VISITE THÉÂTRALISÉE DU CENTRE HISTORIQUE
Les enquêtes insolites de Fortunée Impérato ! par la Compagnie Surprise
Mercredi 20 juillet - 21h - RDV porte de la Ferrage
Organisée par la CCNBT - Gratuit et sans réservation.

FIESTA SÈTE
Antoine "Tato" Garcia + Muyiwa Kunnuji & Osemako
Samedi 23 juillet - 20h30 - Cave coopérative - Concert gratuit
Buvette et restauration rapide sur place.
Organisée par Métisète et le Carré d'As, renseignements : 06 75 10 18 44

VISITE HISTORIQUE
Jeudi 28 juillet, de 18h à 20h : Visite de l'église de Poussan
Modalités de participation : Fabrice Bertrand au 06 83 10 30 85
ou : fab.bertrand3@wanadoo.fr

FÊTE LOCALE
Du 29 au 31 juillet - place de la mairie
Attractions, manèges, restauration, buvette...
• Vendredi 29 juillet : Octane
• Samedi 30 : imitateur + Bernard Becker
• Dimanche 31 : Welcome

PÉTANQUE Grand Prix des Commerçants - Triplettes
Samedi 30 juillet, 15h - Complexe sportif

TOURNOI DE TENNIS BALLON
Aorganisé par les Bee Gees au profit de Génération SED
Samedi 30 juillet, 10h / 19h - Complexe sportif terrain de tennis
Buvette snack sur place

Août

FESTA DE LA LOCOMOCION
Dimanche 7 Août - 9h/17h30 - complexe sportif
Rassemblement de véhicules anciens, marché de pièces, animations, buvette...
Site : www.retro-pouss-auto.fr

VISITE THÉÂTRALISÉE DU CENTRE HISTORIQUE
Les enquêtes insolites de Fortunée Impérato ! par la Compagnie Surprise
Mardi 9 août - 21h - RDV porte de la Ferrage
Organisée par la CCNBT - Gratuit et sans réservation.

VISITE HISTORIQUE
Jeudi 11 août, de 18h à 20h : Visite générale du village de Poussan
Modalités de participation : Fabrice Bertrand au 06 83 10 30 85
ou : fab.bertrand3@wanadoo.fr

PÉTANQUE Grand Prix de la Ville
Samedi 13 août - jardin public
Triplette provençale - 700 € de prix + primes

BALADE DÉCOUVERTE
de la nature, des traditions et des saveurs
Proposée par la CCNBT avec l'association JMJM (animateur : Jacky Guiraud)
Jeudi 18 août - Départ 17h jusqu'à 20h - parking complexe sportif. Ces balades sont suivies de dégustation de vins provenant de domaines locaux. Participation 5 €.

VISITE HISTORIQUE
Mardi 23 août, de 17h à 19h : Visite du cimetière de Poussan
Modalités de participation : Fabrice Bertrand au 06 83 10 30 85
ou : fab.bertrand3@wanadoo.fr

6e FÉRIA DU HORSE-BALL
Du 24 au 27 août aux écuries Aubin
Tournoi nocturne, animations gratuite, snack…
Renseignements : cecile@ecurie-aubin.fr

Septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS
Samedi 3 septembre - 9h/16h - Foyer des Campagnes et Jardin public

FESTIVAL d'Arts et d'Agapes
Dimanche 11 septembre - Toute la journée - Jardin des Frères (Grotte)
Départ 10h30 devant les Halles, spectacle déambulatoire jusqu'au Jardin des Frères.
Festival orienté arts et culture : spectacles, musiques, contes, arts plastiques, jeux, troc-livres, gastronomie...
Tout public. Entrée libre. Restauration sur place.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Samedi 17 et dimanche 18 septembre

EXPOSITION EFFECTOLOGIES
Peintures d'Henri Darasse et d'Amédée Poujol
Du vendredi 23 septembre au dimanche 9 octobre - Foyer des Campagnes
Du mardi au dimanche de 17h à 20h. Vernissage le 23 septembre à 18h30.

VISITE HISTORIQUE
Samedi 24 septembre : Journée consacrée à la découverte du patrimoine de Poussan :
de 10h à 12 h : Poussan cité médiévale
de 14h30 à 17h : Poussan 19e siècle
Modalités de participation : Fabrice Bertrand au 06 83 10 30 85
ou : fab.bertrand3@wanadoo.fr

THÉÂTRE "Mémé"
par la Cie "Les veaux des champs"
Samedi 24 septembre - 21h - salle Paul VILALTE
Résa le strapontin : 04 67 18 16 24 (entrée 7€, adhérents 5€)

THÉÂTRE "M. de POURCEAUGNAC"
par l'atelier adultes du Strapontin
Dimanche 25 septembre - 18h - salle Paul VILALTE
Résa le strapontin : 04 67 18 16 24

Octobre

SALON SONGES D'AUTOMNE
Salon des Arts
Samedi 15 et dimanche 16 octobre - 10h / 17h - Foyer des Campagnes
Vernissage le samedi 15 octobre à 11h30.

THÉÂTRE "Alpenstock"
par la Cie "C'est pas moi, c'est toi"
Samedi 15 octobre - 21h - salle Paul VILALTE
Résa le strapontin : 04 67 18 16 24 (entrée 7€, adhérents 5€)

VISITE HISTORIQUE
Samedi 22 octobre : Journée consacrée de l'histoire de la religion à Poussan,
10h à 12h : La religion catholique au 19e siècle avec la fondation des établissements des frères et des soeurs, les ordres hospitaliers et les écoles d'enseignement religieux.
14h30 à 17h : Visite détaillée des richesses du mobilier de l'église de Poussan
Modalités de participation : Fabrice Bertrand au 06 83 10 30 85
ou : fab.bertrand3@wanadoo.fr

HALLOWEEN
Lundi 31 octobre - 17h30 - Foyer des Campagnes.